

85,000 étaient des travailleurs; les autres, au nombre de 79,000 et plus, étaient des épouses, des enfants et des parents à charge. Il convient de mentionner qu'environ le quart des immigrants venus au Canada en 1952 étaient des enfants de quatorze ans ou moins. Je veux insister de nouveau pour affirmer que c'est là un trait caractéristique de bon augure du programme canadien d'immigration.

Le nombre des immigrants venant des États-Unis a augmenté de 20 p. 100 en 1952. En plus du nombre accru de citoyens américains qui ont immigré au pays, nous avons constaté une augmentation d'environ 30 p. 100 dans le nombre des Canadiens qui nous sont revenus. C'est sans doute dû en partie à l'excellente publicité dont jouit le Canada au sud de la frontière, publicité qui a trait aux progrès immenses du pays, aux conditions propices au placement de capitaux et au lancement de nouvelles entreprises.

Qu'il me soit permis maintenant, monsieur le président, de jeter un regard sur l'avenir.

Le Gouvernement sait fort bien que le Canada a besoin d'une population plus nombreuse, que nous ne pouvons pas accomplir notre destinée et exploiter nos ressources avec une population qui dépasse à peine quatorze millions et demi. Le Gouvernement sait que l'accroissement naturel ne peut seul suffire à nous assurer la population dont nous avons besoin. Le Gouvernement sait encore qu'à cause des difficultés que nous avons éprouvées dans les années 30, l'accroissement naturel a diminué et le nombre des Canadiens qui atteignent l'âge de travailler est inférieur à la normale, à l'heure actuelle.

Le Gouvernement continuera donc d'appliquer son programme d'immigration de manière à stimuler la croissance et le progrès du Canada.

C'est pourquoi nous choisissons maintenant les immigrants sur une base très large. La préférence est naturellement donnée, dans tous les pays, aux proches parents de personnes déjà établies au Canada. Les honorables députés, j'en suis sûr, seront d'accord avec moi à ce sujet.

Néanmoins, les proches parents ne forment qu'une partie des immigrants que nous choisissons actuellement. Par exemple, en dehors de l'Asie, dans tous les pays où nous avons des bureaux d'immigration, nous acceptons, en plus des proches parents, toute personne qui répond à nos exigences et pour qui il y a au Canada des possibilités d'emploi. Il n'y a qu'une seule exception à ce que je viens de dire: il s'agit de la Hollande, avec qui nous avons un accord pour le choix des immigrants. Dans les pays où nous n'avons pas de bureaux d'immigration, nous ne pouvons

traiter que les demandes formulées par des proches parents et les cas qui s'imposent d'une façon particulière.

Nous continuerons d'envisager l'immigration d'une façon pratique en nous guidant surtout sur les besoins de notre économie. Nous essaierons de prévoir le plus précisément possible les progrès futurs et d'orienter notre programme d'immigration en conséquence, nous rendant bien compte que les prochaines années offriront plus d'occasions favorisant la croissance de la nation canadienne qu'il ne s'en est présenté dans le passé, et que, dans ces circonstances, le Gouvernement est obligé de saisir l'occasion et d'en profiter le plus possible, non seulement dans l'intérêt de notre peuple mais aussi dans l'intérêt de la paix.

Le Canada peut faire beaucoup pour la paix dans le monde. Cette contribution sera d'autant plus fructueuse que sa population gagnera en nombre, non seulement par l'accroissement naturel, mais aussi par l'apport d'éléments nouveaux qui acquerront les mœurs et coutumes canadiennes et enrichiront notre vie nationale, préparés qu'ils sont à faire leur part dans l'édification et la défense de la nation de demain.

M. Gillis: Monsieur le président, nous avons écouté avec intérêt le bref exposé du ministre et je regrette beaucoup que nous ne puissions pas le laisser présenter maintenant les crédits et terminer la discussion ce soir. Je suis cependant assez certain qu'il ne s'y attendait pas, et nous ne voulons pas le décevoir.

Je ne crois pas que nous ayons assez discuté le sujet. A mon avis, l'avenir entier du Canada dépend dans une large mesure de notre politique en matière d'immigration et de l'organisation de notre programme dans ce domaine. Il me semble qu'il est impossible de parler d'immigration de façon intelligente sans tenir compte des facteurs connexes. J'estime que l'immigration, l'embauchage et le logement sont des sujets étroitement liés entre eux et il faudra beaucoup d'étude et d'organisation si nous voulons que notre politique en matière d'immigration tienne compte des réalités et donne de bons résultats.

Le Congrès canadien du travail et le Congrès des métiers et du travail ont présenté des vœux au Gouvernement au cours des quelques derniers mois. Un article de leur mémoire portait sur cette question, en particulier. Ils ne s'opposent pas à l'immigration, mais ils veulent en prévoir les grandes lignes et en étudier tous les facteurs.